minerai à extraire. À ce stade, il est alors possible de quantifier monétairement la valeur du gîte minéral. Si sa valeur s'avère supérieure aux coûts d'extraction, de transformation et de mise en marché du produit, la minéralisation devient alors une mine. La productivité de cette dernière sera fonction de plusieurs facteurs dont la profondeur, la teneur et la concentration du gisement de minerai. Généralement, elle se mesurera au rapport entre la quantité de stériles retirées de la mine et le poids du minerai. Ce ratio porte le nom de coëfficient de recouvrement. L'exploitation minière à ciel ouvert implique donc que le coût d'extraction des stériles n'excède pas la valeur du minerai sous-jacent.

1.2.9 Dépenses au titre de la recherche et du développement

Nous ne pouvons nous prononcer sur les dépenses en recherche et développement entreprises par le secteur minier dans son ensemble, faute de données disponibles. Toutefois, selon la Commission de géologie et des mines de Guyane, seules les grosses corporations, essentiellement étrangères, entreprennent des dépenses à ce chapitre.

1.2.10 Dépenses en capital

Les opérations minières requièrent d'importants investissements en machinerie lourde et équipements. Ceux-ci sont importés puisque la Guyane ne les manufacture pas. Les Tableaux 1(a), (b), (c) fournis en Annexe B font état des dépenses en capital encourues entre 1970 et 1994. En 1991, des biens d'une valeur de 1,408.3 millions G\$ ont été importés, uniquement pour le secteur minier. En se basant sur le taux de change moyen lors de cette période soit 111.8000 G\$/US\$ (voir Tableau 2 à l'Annexe B) nous pouvons établir que ces dépenses représentaient plus de 12 millions US\$. Cette somme représente 25% du total des dépenses en capital pour cette même année et 10% du total des importations estimées à 34,275 millions G\$. En 1993, sur un total de 21,456 millions G\$, les dépenses en capital dans le secteur minier se chiffraient à 1,464 millions G\$, ce qui représentait 2.3% du total des importations. Cet écart considérable est imputable au fait que OGML a acquis ses équipements en 1991. Ces importations ont donc été enregistrées au cours de cette année-là, ce qui peut occasionner un biais dans l'interprétation de ces statistiques.